

COMPTE RENDU REUNION DU 15/12/2022

Étaient présents :

Du bureau : Camille BORDES, Nathalie DERNOUNY, Michel VILLIEN,
Du conseil d'administration : Pâquerette VILLIEN, Nicolas GAUTHIER,
Autres membres : Jonathan VILLIEN.

Ont été évoqués les points suivants :

Spectacle du 6 mai 2023 :

Il a été présenté la première version du dossier de partenariat (sponsoring).

Les éléments suivants sont à rajouter : La radio Des Boutières, La bulle Verte et la liste Infopartage dans les médias.

Il a été convenu que pour être en mesure de financer des affiches et flyers, il était nécessaire de lancer le financement participatif dès le mois de janvier. Pour cela, le dossier de partenariat et le site internet doivent être prêts pour la mi-janvier car le journal d'Arlebosc se prépare en janvier pour une sortie en février.

Pour info, le mécénat n'est pas (encore) possible pour notre association car elle doit être reconnue d'utilité publique ou d'intérêt général par l'État. Ou alors, il faut avoir une licence d'entrepreneur du spectacle.

Pour le préachat ou l'achat sur place, il sera proposé soit la place au tarif unique de 5 €, soit de devenir membre de l'association en payant la cotisation annuelle de 10 € et dans ce cas la place du spectacle sera offerte.

Il a été décidé d'envoyer un message au hameau pour voir qui serait susceptible d'être bénévole lors de l'évènement ou nous aider pour la préparation.

Nicolas imprimera le dossier de partenariat la dernière semaine de décembre.

Demander à Samuel ce dont il a besoin : électricité, fond de scène ?

A voir si on peut se faire prêter une scène, ce serait mieux pour être en mesure de filmer le spectacle dans de bonnes conditions sans gêner les spectateurs (surtout les enfants).

Chaque membre du bureau et du conseil doit fournir une photo individuelle en portrait.

Il a été proposé de faire une photo de groupe également, à faire avant le 24 décembre 2022.

Voir avec le site Assoconnect ce qui sera possible de faire ou non, comparer la version gratuite aux versions payantes.

Le lieu est définitivement choisi. Avec l'accord de Monique, cela se fera dans sa clairière. Les barnums seront installés à l'atelier de la Ferme des genêts en cas de mauvais temps.

Le nombre de place maximum dans ce dernier cas est de 150 places. Ce sera le nombre de places proposées en préachat sur le site de l'association, une billetterie sera ouverte sur place s'il fait beau.

Les enfants seront installés devant sur des tapis, les adultes sur des chaises (pour les personnes âgées, femmes enceintes, etc) et des bancs qui sont à trouver (en partenariat ? À voir avec la mairie de Lalouvesc en rapport aux Afars du conte).

Concernant les boissons et la nourriture le jour du spectacle, il a été évoqué :

Pour la nourriture

Gâteaux, crêpes, sandwiches/tartines (fromage, jambon, salade, caviar d'aubergines, poulet, œufs durs), tartines de houmous. Nicolas à moyen de trouver des assiettes en carton.

Pour la boisson

Eaux (plate et gazeuse ?), sirops, jus de fruits, bières, vins, tisane, café.

Deuxième manifestation du 21 juin 2023 :

Relancer Fabien pour une réponse en janvier dernier délai.

Attente de la réponse de Karine pour la même date.

Ordre du jour prochaine réunion :

Accès handicapés ou non ? Le chemin est-il praticable pour eux ?

Qui fait quoi pour le dossier de sponsoring ?

Utilisation ou non de Assoconnect ?

Réponse des artistes pour la fête de la musique. Qui contacter si aucun des deux ne vient ?

Valider le site pour lancer le financement participatif (il sera envoyé un lien pour que tout le monde puisse voir avant et donner ses commentaires/propositions).

Valider le communiqué de presse (pour le journal d'Arlebosc).

Prochaine réunion :

Jeudi 19 janvier à 18h30 chez Nathalie & Nicolas.